



ALGER le 3 décembre 1962

Nous soussignés, MAUCHE Mohand - DJAOU Ahmed
WENDEL Marcel -----

respectivement PRESIDENT- VICE PRESIDENT et SECRETAIRE GENERAL
de la FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
sollicitons l'affiliation de ladite Fédération à la Fédération
Internationale de Foot ball association

Nous déclarons en notre nom et au nom des membres de
notre Fédération admettre en entier les Statuts et Règlements
de la Fédération Internationale et de les appliquer strictement

Fait à ALGER le Trois décembre 1962

Le PRESIDENT

LE VICE PRESIDENT

Le Secrétaire



CONSEIL D' ADMINISTRATION POUR 1962-1963

PRESIDENT : M. Le Docteur MAUCHE Mohand 17 Rue Rovigo ALGER

1° Vice Président : M. KASSOUL Hamid Conseiller à la Cour d'appel d'ALGER

Vice Présidents: M. BENAMAR Miloud

M. DJAOUD Ahmed

M. LEFGOUN BENCHEIKH

TRESORIER M. LAKEHAL Mahieddine

Membres M. BENHOURA Ahmed

M/. BELKAHLA Iaouari

M. BENSIAM Benyoucef

M. BENDIB Abdelmadjid

M. BOUTEBILA Abdelmadjid

M. HASSEN KODJA Mohamed

M. OUHIBI Saïd

M. LE CADI TAKARLI

M. ZAIBECK Abdelkader

Alger le 3 décembre 1962

Certifié conforme

Le Président



FIFA
29.07.1962
mk az sr cs

Renseignements sur l'Organisation administrative
=====

- 1) Il n'existe en ALGERIE que des joueurs AMATEURS pouvant changer de clubs, soit au cours de la période annuelle de mutation, soit en cours de saison en cas de changement de résidence
- 2) Les Clubs sollicitent leur affiliation à la Fédération, par l'intermédiaire de la Ligue Régionale dont ils ressortissent, en justifiant de leur déclaration en Préfecture et de la souscription d'une assurance couvrant les risques d'accidents; ils fournissent la liste des membres de leur Conseil d'administration

3° Il existe TROIS LIGUES REGIONALES

ALGER	avec	96	Clubs	affiliés
EST ALGERIEN	avec	88	Clubs	affiliés
ORANIE	avec	<u>70</u>	Clubs	affiliés
		<u>254</u>		

Le nombre de joueurs licenciés (seniors- juniors-cadets et minimes) est de 27.000-----

4° DANS CHAQUE LIGUE, de même qu'au sein de la Fédération, il a été créé des commissions:

- Commission d'arbitrage
- Commission des Règlements et Qualifications
- Commission des Jeunes
- Commission Technique, d'organisation et de propagande
- Commission des Championnats et des Coupes
- Commission des Finances
- Commission des Terrains

5° Organisation de l'arbitrage

Les arbitres- après examen- sont répartis en 3 catégories
Arbitres de Ligue- Arbitres interrégionaux- Arbitres fédéraux

- La Commission Centrale d'arbitrage qui siège à ALGER a pour mission
- a) de donner toute directive technique aux commissions Régionales
 - b) d'organiser des stages de perfectionnement
 - c) de faire passer des examens théoriques et pratiques aux arbitres régionaux susceptibles d'arbitrer des matchs inter-ligues
 - d) de désigner les arbitres pour les matchs inter ligues

Pour la saison 1962-1963, le 1er stage de perfectionnement aura lieu à ALGER les 20-21 et 22 décembre 1962; il groupera 18 arbitres sélectionnés à raison de 6 par Ligue

Le PRESIDENT

Muammar





ACTIVITES DE LA FEDERATION ALGERIENNE
=====

La Fédération Algérienne de Foot ball contrôle 3 Ligues dont les territoires correspondent aux grandes régions de l'ALGERIE (ALGER- EST ALGERIEN - ORANIE) Chacune de ces Ligue organise un championnat dans lequel, exceptionnellement pour la saison 1962-1963, les Clubs sont répartis en Deux Critériums comportant chacun plusieurs groupes

Les résultats de ces critères doivent servir de base à la constitution- au sein de chaque Ligue, et pour la saison 1963-1964, de plusieurs divisions:

- HONNEUR (12 Clubs)
- PRE HONNEUR (12 Clubs)
- 1° Série
- 2° Série
- 3° Série

En 1962-1963 la Fédération organise deux épreuves à l'échelon national:

- 1) la Coupe d'ALGERIE groupant les clubs des 3 ligues se dispute par élimination : la Finale aura lieu à ALGER le *dimanche de mai* 1963
- 2) le Championnat d'ALGERIE réunira à ALGER- en fin de saison- les vainqueurs des championnats Régionaux

Certifié conforme
Le Président

Manuel